



Bien plus que du sport !

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
13/06/2020
PAR VISIOCONFERENCE

Comité Directeur

Etaient présents : Aron-Campan Haïdy, Aubere Christine, Aubertin Francis, Balle Michel, Babin Dominique, Baude René, Bertry Jean-Louis, Besseyre Didier, Blanchard Alain, Canivet Geoffroy, Campan Hugues, Caouren Alban, Cheminade Annie, Courdent Thierry, Dietrich Jean-Claude, Domege Frédéric, Fibleuil Yvon, Fontaine Myriam, Louf Gilles, Marichal Marie Myrtille, Mirlin Corine, Paoletti Roger, Stapelfeld Didier, Tarin Laurent, Thebault Catherine, Thourot Claude,

Etaient excusés : Babayou Didier, Ceccarello Jean-Pierre, Charnay Francis, Diguët Daniel, Oghly Marie Christine, Rimetz Sébastien

Représentants des associations locales présents :

Ligue Auvergne Rhône Alpes : Minicillo Victoria (2 voix)

Ligue Grand Est : Koeny René (2 voix) ; Wilk Fernand (2 voix) ; Maubrun Alain (2 voix) ; Bernard Florence (1 voix)

Ligue Ile de France : Sarfati Jérémie (2 voix) ; Heurtefeu Jean Paul (2 voix) ; Aubere Christine (2 voix) ; Dupuis Jean-Marc (2 voix) ; Chazerie Sébastien (1 voix) ; Jeanne Christine (1 voix)

Ligue Martinique : Theresine Marius (2 voix) ; Gouacide Nicole (1 voix) ; Laposte Serge (1 voix)

Ligue Normandie : Boucher Florent (1 voix)

Ligue Nouvelle-aquitaine : Hamid Belhadj (1 voix)

Ligue Occitanie : Baranski Philippe (1 voix) ; Chevallier Patrick (1 voix)

Ligue PACA : Laugel Pascal (2 voix)

Ligue Pays de la Loire : Gautier Christian (1 voix) ; Bourdin Fabien (1 voix) ; Blanchet Alain (1 voix) ; Migne Catherine (1 voix) ; Baron Louis-Marie (1 voix)

Ligue PACA : Laugel Pascal (2 voix)

Représentants des associations nationales présents :

FASBF : Bonnetterre Estelle (2 voix)

Véolia Sport : Dupuis Jean-Marc (2 voix)

Etaient invités : Bernier André, Charrance Alain, Cheminade Denis, Delannoy Frédéric, Garcia Bruno, Guichard Xavier, Heuze Gurvan, Marciniac Eva, Pinar Angel



Bien plus que du sport !

Ordre du jour

Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 13 juin 2020

Bruno GARCIA et Gurvan HEUZE indiquent les modalités de cette Assemblée Générale en visioconférence.

Le président ouvre les travaux de cette assemblée par un mot de bienvenue et un hommage à Pierre Michel Mergirie.

1. Nomination d'un scrutateur général pour les opérations de vote (article 31 RI)

Scrutateur général : Denis CHEMINADE

Sa nomination en tant que scrutateur général est approuvée à l'unanimité lors du précédent Comité Directeur.

2. Approbation du procès-verbal des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 23 mars 2019

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Allocution de Didier BESSEYRE, Président de la Fédération Française du Sport d'Entreprise (allocution en pièce jointe)

Lecture du rapport moral par le Président qui remercie les membres du Bureau Restreint, Exécutif, Comité Directeur, les délégués de l'Assemblée Générale, les bénévoles, et l'équipe du secrétariat.

Le Président aborde notamment trois dossiers importants :

- Les Jeux de Martinique sont un véritable succès en 2019, avec plus de 1000 participants. Ces jeux sont devenus une référence. Egalement, les Jeux Européens de Salzburg qui ont réuni 1534 français pour 7000 participants, notre record. Tous ces participants montrent un véritable intérêt pour ce type de rencontre.
- Des actions et événements fédéraux qui s'établissent dans le temps et se fondent parfaitement dans la stratégie fédérale : le Marathon Relais et la Course de la Diversité qui s'étendent en province sont notamment devenus de véritables rendez-vous. Cette année, malheureusement, le marathon Relais est reporté en 2021 en raison de la crise sanitaire que nous traversons. Le dynamisme des ligues est souligné.
- L'activité à l'international et notamment au niveau européen où notre expertise et notre crédibilité sont reconnues.
- Le Président nous invite à rester positifs sur tous les projets à venir. FFSE Production est en passe de voir le jour. Cette plateforme d'animation sportive sera évoquée par la Direction Technique Nationale.
- Il est rappelé qu'une fédération a pour but de faire du sport, d'organiser du sport et d'enlever les barrières dans les manières d'appréhender le sport.
- Notre objectif est de « sportifier » la société.

4. Rapport du Secrétariat Général, M. Roger PAOLETTI (allocution en pièce jointe)

Lecture du Rapport Moral du Secrétaire Général qui rappelle que les promesses annoncées lors du précédent Rapport Moral ont été retenues.

Le rapport du Secrétaire Général est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport de la Direction Technique Nationale

M. Frédéric Delannoy (Directeur Technique National) indique que son rapport (en pièce jointe) ayant été envoyé aux participants dans les temps, il n'en fera pas une lecture mais mettra en avant les points marquants de l'année 2019.

Les principaux dossiers de l'année 2019 étaient :

- La refonte de la direction technique qui a valu une nouvelle organisation : Xavier GUICHARD succédant à Claire CHANE-CHING et Richard OSWALD
- Comme indiqué par Didier BESSEYRE, les Jeux de Martinique ont été une réussite. La Convention d'objectifs prévoyait 2 200 participants cumulés aux Jeux européens et nationaux, ils étaient finalement 3 500 ;
- La Fédération se féminise avec plus de 30 % de participantes aux différents Jeux et plus de 35% de femmes à la FFSE. L'objectif de 2021 est déjà dépassé et tout indique que cela va continuer ;
- L'implication totale de la Fédération dans l'organisation des Jeux Internationaux des Barreaux dans le cadre de notre partenariat avec le Barreau de Paris. L'organisation de ces compétitions a été une réussite, selon le dire des avocats. Il y a une volonté commune de reconduire les Jeux Internationaux des Barreaux à Athènes en 2021 (une incertitude est cependant présente en raison de la crise sanitaire que nous traversons) ;
- Les relations avec les Ligues se sont renforcées. Les différents points hebdomadaires mis en place durant le confinement n'ont fait qu'accentuer cela. De plus, en 2019 a eu le lieu le premier séminaire de la FFSE qui devrait être reconduit au moins une fois par an ;
- Le Pass'Sport est un outil encore mal appréhendé et insuffisamment utilisé dans beaucoup de ligues.

Les principaux dossiers de l'année 2020 :

- Une perte d'activité de 2 mois et demi a été enregistrée pendant la pleine période de confinement. Le Ministère des Sports a été informé de la perte (175 000€) de recettes.
- Cette période a néanmoins été mise à profit, par Xavier Guichard, pour transformer le Certificat de coach d'activités physiques en entreprise en formation à distance, qui sera bientôt la condition pour qu'un éducateur puisse travailler avec la Fédération. Les trois premiers certificats ont été distribués aux stagiaires et une liste d'attente se constitue progressivement pour la rentrée ;
- Cette période de crise a également été le moyen de travailler notre notoriété sur les réseaux sociaux où nous avons enregistré une forte croissance de followers ;

- Toujours pendant cette période difficile, la FFSE a innové en créant un outil sportif d'activité physique sur 8 semaines sous forme de Podcast suivi par plus de 1.500 personnes. Cet outil devra à être valorisé par la suite ;
- L'ensemble des salariés de la Fédération est en chômage partiel et les locaux sont fermés. Une reprise à mi-temps est prévue dès le 22 juin ;
- Cette période interroge également le rôle de l'activité physique, le grand sujet de cette année et de 2021 est bien entendu la Plateforme @work by FFSE, portée par FFSE PRODUCTION, levier essentiel pouvant faire « exploser » le nombre de licenciés ;

En octobre 2019, un engagement a été pris auprès du 1^{er} ministre afin de mobiliser 1 million de nouveaux sportifs en entreprise en France, sur les 3 millions de nouveaux sportifs visés par le gouvernement.

A nous, donc, de diversifier l'offre et d'en simplifier l'accès aux entreprises, grâce à la plateforme. Celle-ci aura pour objet de recenser les coachs et les opérateurs qualifiés par le CAPE, qui seront géolocalisés pour permettre aux entreprises de les solliciter. Une facture unique sera émise pour les entreprises et les salariés pourront réserver leurs créneaux par la plateforme.

Les entreprises faisant appel à nos services par la plateforme FFSE PRODUCTION auront pour obligation d'être affiliées et les pratiquants devront posséder une licence : cela offrant une assurance et déresponsabilise l'entreprise en cas de problème. Cette solution assurera également un revenu aux coachs, faisant de cette activité leur activité principale et non un complément de salaire.

Question de Thierry COURDENT : Comment garantir que le lien coach, entreprise, FFSE soit préservé ?

Réponse de Frédéric DELANNOY : Des contrats seront signés par les opérateurs mettant à disposition les coachs incluant une clause de non concurrence, en ce sens. Tout passera par la plateforme et l'enjeu majeur est de faciliter l'accès à la pratique pour les entreprises. Notre plateforme a vocation à rendre les offres plus accessibles et plus lisibles pour les entreprises.

Le rapport de la Direction Technique National est approuvé à l'unanimité.

6. Compte-rendu financier de l'exercice 2019

a. Rapport financier de l'exercice 2019 par M Hugues CAMPAN, Trésorier Général de la FFSE (en pièce jointe)

Présentation du rapport financier de la saison passée marquée par une année 2019 au-delà du budget en terme d'activité. En comparaison, le bénéfice de l'exercice 2019 est de 25 K€ contre 40 K€ pour 2018. L'année 2018 était une année exceptionnelle en raison de l'organisation des Jeux Mondiaux à la Baule.

- L'enjeu de 2019 était donc de conserver un équilibre financier malgré une activité en baisse d'où une diminution des charges de personnel résultant d'une vague de départ naturel et un personnel en alternance qui monte en compétence.
- Mais nous serons peut-être obligés de recruter dans les années à venir en fonction de l'évolution de la FFSE. En comparaison, nous avons 304 K€ de coût de personnel pour 2019 contre 500 K€ pour 2018

- Nos produits de formation sont en baisse avec 99 K€ pour 2019 contre 175 K€ pour 2018. Cependant la crise sanitaire actuelle nous a permis de maintenir cette activité qui a pour vocation de croître à l'avenir grâce à la plateforme FFSE PRODUCTION
- Nous sommes au-delà des ambitions de la Convention d'objectifs, notamment en ce qui concerne le développement de la pratique des activités par les femmes, les personnes porteuses de handicaps et les jeunes.
- Les Jeux de Martinique n'ont pas dégagé de bénéfices mais nous ont permis d'amortir une partie des charges fixes.

Question : Pourquoi sommes-nous négatifs sur la ligne rugby ?

Réponse : Nous sommes négatifs mais ce que génèrent les licences nous permet d'être finalement en positif !

A l'issue de cette réponse, se déroule un bref échange relatif à l'organisation du challenge de rugby.

Angel PINAR confirme les éléments apportés par le trésorier et certifie la sincérité des comptes de la FFSE. Les comptes ont été arrêtés très tôt dans la saison, fin janvier : les conséquences de la crise sanitaire que nous traversons n'ont pu être anticipées et provisionnées lors de l'arrêt des comptes.

b. Approbation des comptes de l'exercice 2019

Le bilan et le compte de résultat sont approuvés à l'unanimité.

c. Affectation du résultat 2019

Le trésorier propose que le résultat soit affecté en report à nouveau.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Présentation du budget prévisionnel 2020

Le Trésorier, M. Hugues CAMPAN, présente le budget prévisionnel.

Compte tenu de la période exceptionnelle que nous traversons, deux versions du budget 2020 ont été présentées :

- Une première version, adoptée par le comité directeur en janvier, très proche de celle de 2019. La Convention d'objectif ne représente que 10 % du budget de la Fédération (286K€), cela nous vaut donc la confiance des banques pour lancer des activités comme FFSE PRODUCTION. Les Jeux de Tours et d'Athènes ont été reportés en 2021, l'Assemblée Générale devant se dérouler à Tours mais également l'activité partielle des salariés de la Fédération, autant d'éléments nous indiquant que ce budget devait être modifié par rapport aux prévisions initiales.
- Une seconde version prend en compte les conséquences de la crise sanitaire avec une diminution des recettes et un maintien des charges fixes même si nous avons eu recours aux mesures de chômage partiel mises en place par le Gouvernement. La perte financière de la FFSE est estimée à 85 K€ à condition que l'activité redémarre en septembre.



Bien plus que du sport !

André Bernier insiste sur la nécessité d'une gestion raisonnable et le développement de relations gagnants/gagnants.

Le budget prévisionnel 2020 modificatif est approuvé à l'unanimité.

8. Rapports des commissions

Les documents sont joints.

9. Montant des affiliations, licences et titres sportifs

Roger PAOLETTI informe que les montants des licences et autres titres sportifs sont inchangés.

Cependant, des changements sont proposés pour le montant des affiliations et des cotisations :

- La volonté de simplifier les affiliations à la FFSE doit se retrouver dans la lisibilité de nos offres. Nous proposons un droit d'entrée avec un tarif unique pour toutes les entreprises
Nouveau montant pour s'affilier : 80 € avec les reversements suivants :
- Liges : 30 €
- Comité : 15 €
- FFSE : 35€

La proposition relative au montant unique pour s'affilier ainsi que la répartition entre la Fédération, les liges régionales et les comités départementaux sont approuvés à l'unanimité.

Note de Xavier GUICHARD sur les nouvelles modalités de prise de licences.

Dès la saison prochaine, les licences pourront être enregistrées à partir du site Ex-Alto, une solution simple permettant une vision rapide des licences et affiliations. Les différents tests effectués ont été concluants.

10. Questions écrites (selon l'article 30 du Règlement Intérieur)

RAS

11. Sujets divers

- Le sujet pétanque par Frédéric DELANNOY et Didier BESSEYRE

Une demande spécifique a été émise par une structure coordonnant la pétanque demandant un rabais sur les licences en raison de la crise du COVID-19, se passant en pleine période de compétition.

Nous leur avons répondu par la négative, selon une décision des membres du Bureau restreint, car l'adhésion à une fédération n'est pas comme l'adhésion à une salle de sport : ni symboliquement, ni financièrement. Egalement, cela mettrait la FFSE en difficulté d'autant que de nombreux coûts et décisions ne viennent pas de nous.



Bien plus que du sport !

Thierry COURDENT précise que c'est un cas spécifique car les 350 licences sont prises chaque année à la même période.

- **Les Jeux Nationaux par Didier BESSEYRE**

Le report des Jeux Nationaux à 2021, à Tours, s'est fait facilement notamment grâce au relais d'Alain BLANCHARD, président de ligue Centre Val de Loire. Le maire et les responsables des collectivités et de la région de Tours ont été très aidants.

- **Les événements internationaux par Didier BESSEYRE**

Les Jeux Mondiaux d'Athènes sont également reportés en 2021, tout comme les Jeux Européens se déroulant en Hollande, reportés en 2022. En effet, le gouvernement a interdit les manifestations d'envergure en attendant la création d'un vaccin : peut-être que ces jeux se dérouleront ailleurs qu'en Hollande !

Les Jeux de Bordeaux se dérouleront toujours en 2023.

Les Jeux Mondiaux au Mexique sont maintenus mais un report n'est pas à exclure.

Les Jeux de la Baule sont également maintenus.

Le Président déclare la fin de l'Assemblée Générale à 12h05.

Président

Didier BESSEYRE

Secrétaire Général

Roger PAOLETTI

Trésorier Général

Hugues CAMPAN